Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Immobilier : le Département de Vaucluse augmente les ‘frais de notaire’ à partir du 1er mai



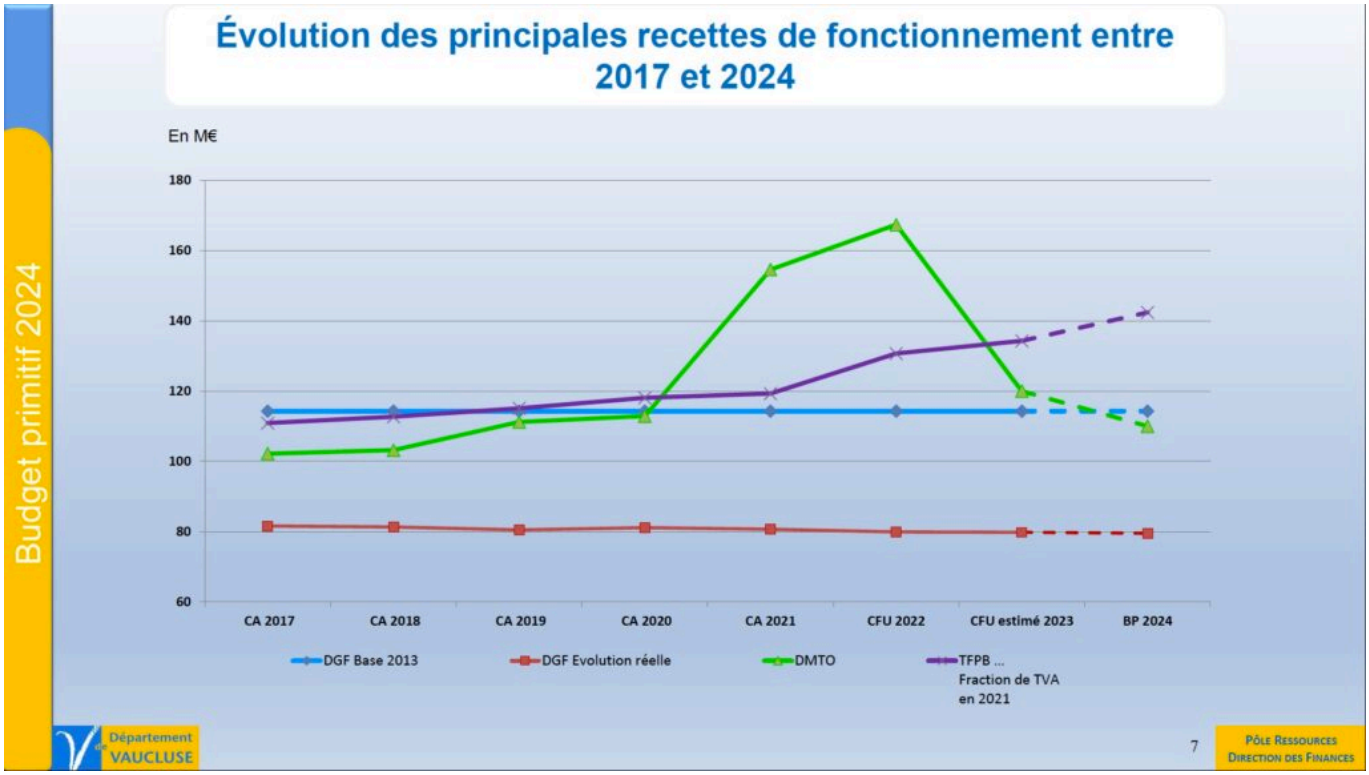
« En janvier, nous avons voté notre budget 2025, un budget contraint mais responsable, a expliqué en préambule Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse lors de la séance plénière qui vient de se tenir à Avignon dans l’hémicycle vauclusien. Nous avons voté 13M€ d’économies imposées par l’Etat. Dans le même temps, nos recettes de DMTO (Droits de mutation à titre onéreux) ont fondu passant de 167M€ en 2022 à 106M€ l’an dernier, une perte de ressources de 61M€ en 2 ans (soit un retour aux chiffres avant Covid). Face à des départements exsangues, l’Etat a imaginé un mécanisme ‘temporaire’ pour permettre aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

collectivités locales de retrouver un peu d'oxygène : relever le taux de ces DMTO de +0,5 point (de 4,5% à 5%), sauf pour les primo-accédants » (voir la délibération ici). Ce qui représente quand même 5M€ par an pour les collectivités locales.

Évolution des DMTO depuis 2017 en vert



© Département de Vaucluse / Présentation budget primitif 2024

Economiser 39M€ d'ici 2028

La présidente d'ajouter « Je ne vous cache pas que je trouve la façon de faire de l'Etat cavalière et inélégante. Comme femme de droite et par conviction, je suis contre les hausses d'impôts et de taxes. Mais en tant que présidente, il est de ma responsabilité de vous proposer cette solution. D'ici la fin du mandat en 2028, nous devrons économiser 39M€ et le Vaucluse a besoin de ces 12,5M€ pour pérenniser l'aide aux communes, accélérer les travaux du collège Roumanille et faire réaliser des études pour sécuriser le site de Fontaine-de-Vaucluse qui menace de s'effondrer. Mais au-delà de ces projets, il y a aussi l'ASE (Aide sociale à l'enfance), ses besoins sont croissants, le nombre d'enfants (1 940 recensés), de plus en plus grand et il en va là aussi de notre responsabilité.

Augmentation des 'frais de notaire' mais maintien des subventions culturelles

Néanmoins, je maintiendrai les subventions allouées à la culture ». Soit 1,82M€ au titre du volet 1 et 256

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

385€ au titre du volet 2. C'est à dire par exemple, parmi les 70 structures concernées, 620 000€ pour l'Orchestre National Avignon Provence, 57 500€ pour le Théâtre du Chêne Noir, 39 500€ pour Le Chien qui Fume, 140 000€ pour l'Opéra Grand Avignon, 627 400€ pour le Festival d'Avignon, 35 000€ pour les Musicales du Luberon, 30 000€ pour le Culture Lub de Cucuron et 10 000€ pour le Tremplin Jazz d'Avignon.

Pour le RN, le député de Carpentras Hervé de Lépineau dénonce « des prélèvements faits aux dépens d'un département qui souffre déjà, qui sera encore plus pauvre. C'est une solution 'bâtarde', vous allez faire les poches des Vauclusiens, trop c'est trop, on votera contre ». De l'autre côté de l'échiquier politique Jean-François Lovisolo précise « Le consentement à l'impôt a des limites. Même si vous mettez en avant de bonnes raisons, nous avons le couteau sous la gorge ».
Finalement la délibération sera adoptée malgré le vote contre des 6 conseillers départementaux RN et du binôme Lanthelme-Zilio.

Manifestation de la CGT

Pendant la séance, une manifestation avait lieu sous les fenêtres du Conseil Départemental à l'appel du syndicat la CGT des personnels de Vaucluse. « Le travail s'intensifie, nos conditions de travail se dégradent, les effectifs sont insuffisants, on a de plus en plus recours à des personnels précaires, à de la sous-traitance. On constate une forme de harcèlement, une absence de dialogue social, un manque de reconnaissance et les agents sont victimes de risques psycho-sociaux » explique un des manifestants.
A propos de ce rassemblement de la CGT, la présidente précise : « Le dialogue existe bel et bien au sein du département avec la DRH (Direction des relations humaines) qui gère au cas par cas. Une quarantaine de grévistes sur 2 362 agents, ce n'est pas la majorité du personnel. Et je vous rappelle que nous avons voté 1,7M€ pour les oubliés du Ségur de la Santé au lendemain du Covid à l'attention de tous les personnels de la catégorie C en lien avec les vauclusiens impactés par la crise sanitaire, ce qui est quand même une forme de reconnaissance de leur travail ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Un appel à une manifestation inter-syndicale et unitaire a été lancé pour le 3 avril à Avignon
©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

(vidéos) Cathédrale de Cavaillon : « nous y sommes enfin ! » Gérard Daudet, maire de Cavaillon

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Après 5 ans de travaux la cathédrale Notre-Dame et Saint-Véran de Cavaillon a réouvert ses portes au public le 14 décembre dernier. Le Maire de Cavaillon, Gérard Daudet, a remis officiellement les clés de l'édifice à Monseigneur Fonlupt, archevêque d'Avignon. Les offices réguliers, conduits par le Père Jean-Marie Redaelli, le prêtre de la paroisse, redémarreront en début d'année, le temps de terminer quelques derniers travaux d'aménagement de l'intérieur.

La tentation de faire le parallèle entre la cathédrale Notre-Dame de Paris et celle de Cavaillon est forte tant les similitudes sont grandes : 5 ans de travaux, une réfection quasi-totale, un rituel protocolaire et religieux similaire, une date de réouverture presque identique… Mais la comparaison s'arrête là, la cathédrale Notre-Dame et Saint-Véran de Cavaillon n'a pas été victime d'un incendie juste de cruels assauts du temps et aucun chef d'État n'était présent pour sa réouverture, mais cependant de nombreux officiels : maires, préfet, vice-présidentes de la région, du département, sénateur, députée… étaient présents.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Les officiels coupent le ruban

En tout 35 entreprises sont intervenues sur ce chantier hors norme

Lancés en 2020, les travaux de la cathédrale Notre-Dame et Saint-Véran de Cavaillon ont été monumentaux. Ils ont porté sur une réfection quasi-totale de l'édifice, extérieur comme intérieur. Maçonnerie, taille de pierre, charpente, couverture, vitraux, menuiserie, ébénisterie, sculpture, décors peints, ferronnerie, serrurerie, campanaire, électricité, lustrerie… En tout 35 entreprises sont intervenues sur ce chantier hors norme, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le service du patrimoine de la ville de Cavaillon. Une première pour ce service interne à la ville. Les travaux ont été placés sous la responsabilité de l'architecte Martin Lefévre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839



Monseigneur Fonlupt frappe avec sa crosse épiscopale la porte de la cathédrale pour que l'on lui ouvre les portes

Cette rénovation devenait urgente tant le bâtiment était dégradé

D'un montant total de 12 M€, cette rénovation est financée à hauteur de 3,2 M€ par la DRAC, de 2,6 M€ par la région PACA, de 0,2 M€ par le département de Vaucluse, de 1,9 M€ par le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). Et le solde, soit 3,9 M€, est à la charge de la ville (autofinancement et emprunt). Voulu par le Maire de Cavaillon, cette rénovation devenait urgente tant le bâtiment était dégradé. La structure même en était menacée. Au-delà de la conservation nécessaire de ce patrimoine et des savoir-faire, cette cathédrale constituera pour la ville un atout touristique indéniable. Ne restera plus que la restauration du cloitre qui lui est contigu pour parachever la rénovation de cet ensemble religieux dont les parties les plus anciennes remontent au 12ème siècle.

© Ville de Cavaillon

L'État garant de la liberté du culte

Lors de la cérémonie de réouverture de la cathédrale le maire a été le premier à s'exprimer. Il a montré

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

tout son plaisir à voir ce chantier arrivé à son terme. « Nous y sommes enfin ! » a-t-il lancé. Quant au préfet de Vaucluse, Thierry Suquet il a souligné les rôles joués par l'État. En effet, les édifices religieux du culte catholique (mais pas que) sont depuis la loi de 1905 la propriété des villes qui se doivent de les entretenir. Ce sont donc les contribuables qui, au travers différents organismes ou mécanismes, ont financé cette restauration d'envergure. L'église n'est que le locataire a rappelé le préfet. Ce même préfet a également souligné que l'État était garant de la liberté du culte en France. Une précision qui aujourd'hui prends un sens tout particulier. L'Archevêque François Fontlup a également souligné que cet édifice religieux était ouvert à tous et il a conclu en affirmant que c'était « le moment d'être dans la joie ».



Le cœur de la cathédrale

Avant la reprise des offices réguliers attendus pour le premier trimestre 2025, la messe dite de minuit y sera célébrée le 24 décembre prochain à 23 heures.

©Studio-one.fr

Un édifice religieux improprement aujourd'hui baptisé cathédrale

Seuls les édifices religieux lieux de sièges épiscopaux peuvent prendre la dénomination de Cathédrale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Ce qui était le cas de Cavaillon jusqu'en 1801, date où le titre d'évêque de Cavaillon a été supprimé. Cependant, l'édifice a conservé cette dénomination. Un moyen de remémorer le passé de l'un des diocèses historiques du Comtat Venaissin.

Jean-Baptiste Blanc : « Le Père Noël Macron confond le calendrier de l'Avent avec le calendrier électoral »



Le budget 2022 fait débat au cœur de nos contrées vauclusiennes. Tantôt qualifié d'exercice factice à 5 mois des présidentielles, tantôt affublé de 'budget électoraliste et de folie dépensière', ou bien assimilé à un ballon d'oxygène pour relancer l'économie titubante. Le sénateur LR de Vaucluse, Jean-Baptiste Blanc réitérait ce mardi 14 décembre un tir franc à

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'endroit de la majorité. A grand renfort de métaphores féeriques.

En première lecture, le parlementaire qualifiait le budget d'indéfendable, « avec une dette publique qui atteint 9,2% du PIB, le taux le plus élevé depuis 1949 ». Un article d'équilibre de 155 milliards de déficit budgétaire justifiait de « mettre fin à cette folie ». Lors de la deuxième lecture du Projet de loi de Finances 2022 (PLF), le sénateur persiste et signe lors d'une intervention orale. « Emmanuel Macron veut faire croire aux Français que le Père Noel existe et que c'est lui… Jamais un Noël n'aura été aussi faste ! Manifestement, le Père Noël Macron confond le calendrier de l'Avent avec le calendrier électoral. » C'est en ces termes que le sénateur a annoncé que le groupe Les Républicains du sénat voterait la motion tendant à opposer la question préalable en nouvelle lecture sur le projet de loi de finances pour 2022 et, en conséquence, n'adopterait pas le projet de loi.

« Les dépenses ordinaires ont dérivé de 60 milliards d'euros »

Au sein de la famille LR au Sénat, aucune contestation des dépenses engagées pour sauvegarder puis relancer l'économie. Preuve en est, « nous les avons même soutenues en adoptant tous les projets de loi de finances rectificatives qui les ont mises en œuvre. » En revanche, la situation dégradée des finances publiques, la position de « queue de peloton de l'Union européenne pour quasiment tous les indicateurs, » résulte selon le sénateur de la gestion des finances en dehors de la crise.

« Comme l'a rappelé notre rapporteur général à plusieurs reprises, les dépenses ordinaires, c'est-à-dire non liées à l'urgence ou la relance, ont dérivé de 60 milliards d'euros durant ce quinquennat par rapport à l'objectif que s'était fixé Emmanuel Macron en début de quinquennat, dans la loi de programmation des finances publiques. » Une aisance dépensière qui dissone avec la reconnaissance de la part du gouvernement du « niveau de dépense insoutenable dans le temps ».

« Pourtant, depuis trois mois, le Président Emmanuel Macron et le Premier ministre n'ont cessé d'annoncer de nouvelles dépenses sans aucun lien avec la crise, une succession de chèques en bois qui a fait exploser le compteur », abonde le sénateur. Et d'énumérer les montants jusqu'à attirer l'attention sur la date du 12 octobre : « 34 milliards d'euros, excusez du peu… l'amendement le plus cher de la Ve République ! » En cause également, des mesures intégrées au fil de la discussion budgétaire sans étude d'impact, « ce qui, au regard des montants en jeu – plusieurs dizaines de milliards d'euros – est du jamais vu ! », alerte Jean-Baptiste Blanc qui souligne encore une fois la contradiction avec la « soi-disant » fin du quoi qu'il en coûte.

« Emmanuel Macron, ce n'est pas le Père Noël, c'est le Père Fouettard ! »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Le courage en politique, c'est de dire la vérité et la vérité, mes chers collègues – au risque de vous décevoir à 10 jours de Noël– c'est que le Père Noël n'existe pas ! » scande-t-il dans les rangs du Sénat. « En septembre, en octobre, en novembre, lors de sa tournée à travers la France, le Père Noël Macron aura promis presque chaque jour, comme nous venons de le voir, de nouveaux cadeaux fiscaux et chèques de Noël aux Français : en trois mois, il aura promis plus de 25 milliards d'euros pour 2022 ; et c'est près de 65 milliards d'euros qui impacteront les cinq années du prochain quinquennat, si nous tenons compte des mesures pluriannuelles ou pérennes !!! 25 milliards en 3 mois, c'est entre 200 et 300 millions d'euros promis en moyenne chaque jour ! »

Des cadeaux et autres largesses payés en fin de compte « avec la tire-lire des enfants et des petits-enfants ». Et d'abonder : « Emmanuel Macron, ce n'est pas le Père Noël, c'est le Père Fouettard ! » Un sénateur au top de sa forme ce mardi 14 décembre à Paris. Découvrez ci-après son intervention intégrale :

Délégation provençale à Paris, Jean Reno comme ambassadeur de marque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Accompagné du sénateur Jean-Baptiste Blanc et de l'inimitable acteur Jean Reno, le collectif Prouvènço a porté haut les couleurs de l'héritage provençal dans la capitale.

Le cadre était symbolique. Dans le froid parisien de décembre, la conférence de presse s'est déroulée dans une chaleur réconfortante, celle du café des Editeurs. Ce dernier est voisin de l'ancien café Voltaire, lieu de rendez-vous des grands noms de la littérature dont Frédéric Mistral. L'écrivain tenait, lors de ses venues dans la capitale, des réunions avec la section parisienne du Félibrige, école littéraire qu'il fonda pour le maintien de la langue provençale et la renaissance d'une littérature méridionale. A l'heure des crèches et autres déambulations provençales de Noël, Jean-Pierre Richard, président du collectif Prouvènço et conseiller régional, Michel Bonnus (sénateur du Var) ou le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc, se sont fait porte-voix des us et coutumes de la Provence.

Un des éléments non anecdotiques justifiant la croisade des élus, une carte des langues régionales sur laquelle l'Occitan englobe tout le sud, faisant fi de la langue provençale. Une action de communication menée de concert pour que l'héritage de la langue de Mistral ne meure jamais. Jean Reno, adjoint au maire des Baux-de-Provence qui a élu domicile dans les Alpilles a tenu à faire escale à Paris. L'acteur imprégné de son village entendait bien rappeler la puissance des traditions provençales qui forment l'art de vivre de toute une région. Espérons que les travaux locaux soient rapidement appuyés par une volonté nationale de représentation des diversités qui nourrissent l'histoire de la France.